



Lettre d'information du 14/09/2026



Bonsoir

Assemblée Générale annuelle du 10 octobre 2026

Bonjour à toutes et à tous,

L'Assemblée Générale se déroulera dans la salle polyvalente du village de vacances "Le Cézallier" 2 Avenue du Maréchal Leclerc - 63420 Ardes-sur-Couze - France, le 10 octobre 2026 à 14 heures.

Tous les membres à jour de cotisation peuvent y participer.

Vous trouverez dans l'Info Cent Cols n° 39 les différents rapports. Pour la première fois, les adhérents seront amenés à élire le vérificateur aux comptes.

Vous pouvez consulter l'ICC relatif à l'adresse suivante :

<https://centcols.org/membres/icc/2026/icc2026-03.pdf>

La version papier a déjà été envoyée aux membres dépourvus de moyens informatiques.

Appel au vote

L'envoi de cette lettre d'informations annonce l'ouverture du vote électronique possible jusqu'au mercredi 7 octobre à 23:59

<https://www.centcols.org/vote/>

Ordre du jour prévisionnel de l'Assemblée Générale :

Ouverture des votes

Minute de silence pour les membres décédés depuis la dernière AG

Rapport moral (ICC n°39 de mars 2026)

Rapport d'activités (ICC n°39 de mars 2026)

Rapport financier (ICC n°39 de mars 2026)

Rapport du vérificateur aux comptes

Clôture des votes

Rapport des DT

Rapport des Randonnées permanentes

Rapport des nouveaux inscrits

Rapport des licenciés FFCT par le club des Cent Cols n°06384

Présentation du brevet des Parcs naturels du Grand Est par François Dietrich

Présentation de la Semaine européenne 2027 à Saingneléger dans le jura suisse par Patrice Godart

Lecture des résultats des votes.

Pause

Résultat du sondage présenté par John Simpson

Mot du Maire d'Ardes-sur-Couze

Mot du Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Mot de Françoise Valluche Présidente du Comité Départemental 63 de la FFCT

Mot de Catherine Borgeais Rouet Présidente du COREG AURA de la FFCT

Mot du représentant de la Présidente de la FFCT

Remise des diplômes, brevets, challenges, randonnées permanentes par Pascale Diener

Réponse aux questions écrites : (Statuts – Article 9 : Seules les questions écrites, reçues une semaine avant la date de l'AG recevront obligatoirement une réponse en séance.

Parole aux membres qui souhaitent s'exprimer.

Vin d'honneur.

Inscriptions au séjour d'automne

Les inscriptions à ce séjour (hébergement et restauration) sont prolongées jusqu'au 20 septembre. Les délais étant très courts, veuillez faire parvenir vos bulletins d'inscription uniquement par mail à dameronroland@gmail.com et règlement par virement.

Nouveautés dans la gazette

Deux nouveaux articles ont été rajoutés dans la rubrique "Récits"

<https://centcols.org/mon-premier-paris-brest-paris/>

<https://centcols.org/le-passo-di-san-boldo/>

Christophe Badonnel
president@centcols.org

Club des Cent Cols

CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) 97A avenue de Genève,,
74000, Annecy

Vous avez reçu ce courriel car vous êtes membre actif du club

[Se](#)
[désinscrire](#)